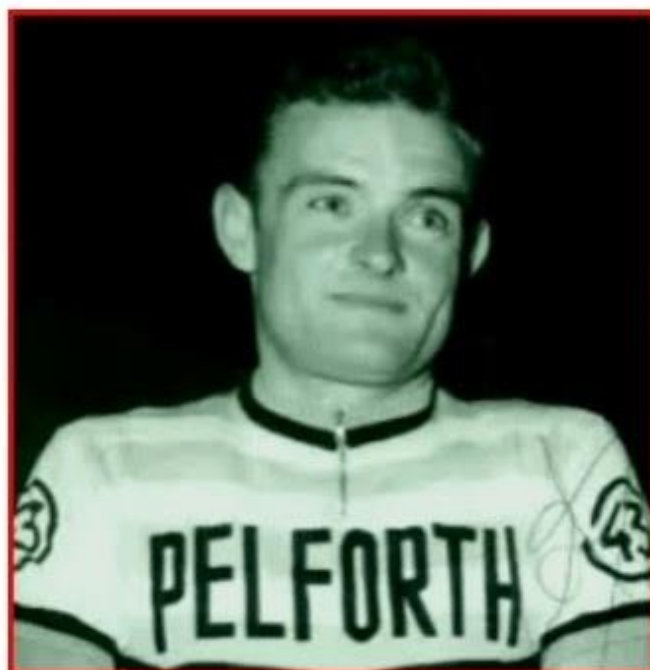


CLERAC 23 AVRIL 2022

CHALLENGE GUY EPAUD

(EX TOUR DU CANTON DE MONTGUYON)



COURSE CYCLISTE NATIONALE JUNIORS

.1ère et 2ème ANNÉE.

.DÉPART 14 Heures.

Renseignements : Michel Maurice :06 16 55 13 31.

Organisé par la Pédale Jonzacaïse



**MAMAN, LES HOMMES PARFAITS
EXISTENT-ILS ?**



**OUI MA CHÉRIE, ON LES
APPELLE « CYCLISTES »**

« CHALLENGE GUY EPAUD »

Un peu d'histoire:

Pour la 3ème fois de son histoire, vieille de 45 années (42 éditions) le "Challenge Guy Epaud" (Ex-Tour du Canton de Montguyon) fera escale à CLERAC le 23 Avril 2022. Cette épreuve fut créée en 1978, sous le nom de « Tour du Canton de Montguyon », par un groupe d'audacieux avec a leur tête André Berlureau, Rémy Chagnaud, Pierre Balateau, Gilbert Mathieu .C'était un pari risqué à l'époque ou le vélo était un peu dans le creux de la vague.....

L'épreuve a survécu malgré toutes les vicissitudes que peut connaître une course cycliste, ceci en partie grâce au travail acharné d'André Berlureau, qui a donné beaucoup au cyclisme et à qui on doit rendre hommage pour sa pugnacité...

Cette course cycliste FFC ouverte à la catégorie junior, 1ère & 2ème année est classée "Epreuve Nationale" depuis quelques années maintenant.

Résultat de l'investissement de ses organisateurs, avec à leur tête Michel Maurice, successeur du regretté André Berlureau, ainsi qu'une une équipe de bénévoles, qui maintiennent cette belle course devenue une classique incontournable dans le milieu cycliste en Nouvelle Aquitaine, puisqu'elle est une des rares épreuves de ce type réservée aux jeunes pousses de notre cyclisme régional...

Alors pourquoi ce changement de nom?...

Hé bien tout simplement parce que depuis la nouvelle carte du Sud Saintonge il n'existe plus de canton de Montguyon, et que depuis plusieurs éditions nous ne faisons plus le tour des quatorze communes qui constituaient ce dernier...

Donc après réflexion, les maîtres d'œuvre optèrent pour "Challenge Guy Epaud", ce qui de par la même occasion leur donnait l'opportunité de rendre un hommage a notre champion local l'ex-professionnel Guy Epaud.....

Autrefois la course partait d'une commune et revenait dans cette dernière après avoir effectué une grande boucle passant dans les 14 villages du Canton de Montguyon, l'arrivée étant jugée à l'issue de quelques tours d'un circuit final. Mais devant la complexité des dossiers et les contraintes administratives de toutes sortes, compliquant énormément la tâche des organisateurs, il fut décidé qu'elle se déroulerait en circuit fermé, sur la commune chargée de recevoir la course.

PALMARÈS

1994	FLORENT BRARD	P B TOURS	72
1995	CYRIL BASTIERE	NAINTRE	96
1996	FRANCOIS DIEMUCH	MARMANDE	76
1997	ANTHONY MICHELET	ST FLORENT	120
1998	GAYLOR TOURNEUR	ST HILAIRE	75
1999	FRANCK HALOCHE	V C FOUGERE	64
2000	AURELIEN BONNETEAU	A V C LIBOURNE	59
2001	JULIEN VALLADE	U V COGNAC	85
2002	ADRIEN BRUSSON	P C HAUTE GARONNE	86
2003	ROMAIN DUVERGER	CYCLE POITEVIN	131
2004	KADRI BLED	P C HAUTE GARONNE	91
2005	AUGUSTIN DECOURT	V NAINTREINNE	99
2006	PIERRICK FORTE	V C ROCHEFORT	71
2007	YOANN SOULES	P GIRONDE	103
2008	DAMIEN BASTIEN	VELO NAINTRE	61
2009	ROMAIN GUILLEMOIS	C D GIRONDE	50
2010	KEVIN OUVRARD	U A LAROCHEFOUCAULD	62
2011	ALEXANDRE DELETANG	U C MARTIZAY	66
2012	FABIEN GRELLIE	VENDEE	83
2013	CLEMENT BARBEAU	POLE France BORDEAUX	73
2014	MARLON GAILLARD	V C LOUDUN	74
2015	JACQUES ABISROR	A C IAR	75
2016	VALENTIN FERRON	U V POITIERS	80
2017	MARTI BEAUSSIRE	VENDEE	95
2018	RETAILLEAU.V		75
2019	GIRARD .D	BRETAGNE	70

Description de l'épreuve de CLERAC :

Cette épreuve, se déroulera sur un circuit de 13,700Kms à parcourir 9 fois, pour une distance totale de 123,300 Kms.

Un tracé qui devrait sourire aux puncheurs, puisqu'il comprend l'ascension de deux belles difficultés:

Le Meilleur Grimpeur sera jugé en haut de la "Côte de la Valade" longue de 1,700km avec seulement 5% de pente ; mais avec tout de même un passage à 8%.....

Le Meilleur sprinteur se disputera à chaque tour sur la ligne d'arrivée, et sera dédié à André Berlureau un des fondateurs de la course...

Puis à 3km de l'arrivée la 2ème difficulté de ce circuit mènera les coureurs jusqu'à Clérac.

C'est une succession de faux plats, avec un bon coup de cul au virage de « Gatebourg »

Km 12 ; environ 8/9%...

L'arrivée se situant au bout d'une belle ligne droite en faux plat montant.

Cette dernière difficulté devrait servir de juge de paix dans le final...

Le vainqueur de cette 42ème édition sera un costaud vu le profil du circuit...

Pour l'anecdote :

C'est sur cette même ligne d'arrivée qu'en 1961, le 27 Mai, notre ami Guy Epaud , remporte la deuxième étape de la classique Bordeaux - Clérac et termine second au général derrière André Heugas.



Ici , Guy Epaud, à gauche sur la photo au départ de Bordeaux

MISES EN GARDE

Ce circuit ne présente pratiquement pas de danger.

- Si ce n'est qu'au km 8,2 , après le meilleur grimpeur, nous empruntons une route communale, à peu près bien carrossée, mais pas très large [4.50m] pendant 2km...

- Ensuite au km 9,4 nous abordons une descente très rapide [10%•] pendant 1 km.

- Route départementale pas très large et mauvais virage sur la gauche lors de la traversée d'un lieu dit « Félit », ou la chaussée se rétrécit légèrement.

- Le reste du circuit est constitué de belles routes larges et très bien carrossées, notamment la ligne droite de l'arrivée.

- Deux ronds-points avant cette dernière [km 12 ,7 et km 13,1], faciles à négocier et peuvent se franchir par la droite ou par la gauche, la circulation étant à sens unique sur tout le circuit...

- L'arrivée se situe au bout d'une ligne droite de 300m en faux plat montant, sur une route large et carrossée a neuf.

- Lors de l'arrivée de l'épreuve les voitures suiveuses [dépannage et directeurs sportifs] seront déviées sur la droite à 200 mètres avant la ligne, sur le parking du cimetière.

- Ce parking n'étant pas très grand nous vous demandons d'être disciplinés et ordonnés pour vous garer de façon qu'il y ait de la place pour tous...

- Un panneau triangulaire rouge, sur la droite de la route indiquera le dernier KM [Flamme rouge]

- Les 400, 300, 200 et 100 derniers mètres seront indiqués de la même façon sur des supports orange et noirs.

- Les plaques de N° de voiture des DS sont sujettes à 5€ de caution, donc il faudra nous les remettre et surtout en bon état, au risque de perdre 5€ !...

Toutes les personnes présentes sur le circuit [coureurs, accompagnants, public, bénévoles etc...] devront respecter le protocole sanitaire en vigueur a cette période là ; sous peine de se voir éconduit en dehors de la zone réservée a l'épreuve !

RÈGLEMENT DU « CHALLENGE GUY EPAUD »

Article 1. Organisation

L'épreuve du Tour du canton de Montguyon est organisée par La Pédale Jonzacaïse, Mairie de Jonzac, sous le règlement de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute le 23 Avril 2022.

Article 2. Type d'épreuve et Participation

Conformément à l'article 2.3.1 du règlement FFC, cette épreuve est une épreuve d'une journée en circuit. L'épreuve se dispute individuellement et est réservée aux compétiteurs de catégorie Juniors 1ère et 2^{ème} année. Elle est inscrite au calendrier national. L'épreuve se déroule sur un circuit de 13.700 Km à parcourir 9 fois ; soit: 123.300 Km au total.

Article 3. Permanence

La permanence de départ se tiendra le samedi 23 avril à partir de 12h30 à Clérac salle du conseil municipal, a la Mairie.

Deux dossards et une plaque de cadre seront attribués à chaque compétiteur. Ces dossards ne doivent être ni pliés ni découpés sous peine de sanction. Les véhicules de Club ayant au minimum 6 participants peuvent suivre la course. Les responsables de clubs devront en faire la demande auprès du Président de Jury lors de la permanence. L'épreuve n'étant pas par équipe, le dépannage est un dépannage neutre pour tous les Véhicules.

Une réunion des Directeurs sportifs sera réalisée à 13h15.

La permanence fermera à 13h45...

Le départ sera donné à 14h CLÉRAC D 148.

Article 4. Assistance Technique Neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré au moyen de 2 voitures :

Comité départemental Charente Maritime et Club AC4B, les roues seront fournies par les coureurs.

Rappel sur le dépannage pour une épreuve individuelle, selon l'article 2.3.29 de la réglementation FFC, l'aide matériel (changement de roue ou de vélo) entre coureurs, fussent-ils du même club, est interdite.

Article 5. Radio-Tour

Les informations course sont fournies par « Radio Amicale ». Des postes radios sont prévus pour les véhicules d'équipes qui souhaitent suivre la course

Article 6 : Classements annexes :

Un classement Meilleur Sprinteur aura lieu sur 8 sprints sur la ligne d'arrivée tous les tours sauf l'arrivée avec 5 points au 1^{er}, 3 points au 2^{ème} et 1 point au 3^{ème}.

Un classement Meilleur Grimpeur se situera au lieu dit La Bertie... tous les tours, 9 fois au total. Ceci dès le 1^{er} tour....

Avec 5 points au 1^{er}, 3 points au 2^{ème} et 1 points au 3^{ème}.

En cas d'égalité au classement général de chaque classement, c'est le classement de l'épreuve qui départagera. (Art 2.3.33). Le classement par équipes s'établit par l'addition des trois meilleures places de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par la meilleure des places obtenues par leurs trois premiers coureurs. (Art.2.3.39)

Article 7. Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage aura lieu à la mairie de Clérac.

Article 8.PROTOCOLE :

Seront remis au podium les bouquets.

Les coureurs suivants devront se présenter pour le protocole à la salle des fêtes de CLERAC

1^{er} 2^{ème} 3^{ème} / 1^{er} Junior 1^{ère} année / Meilleur Grimpeur /Meilleur sprinter / Meilleure équipe.

Article 9. Le règlement des pénalités FFC est le seul applicable.

Article10 .Développement durable.

L'organisateur demande à l'ensemble des participants (coureurs, directeurs sportifs, accompagnants) d'être éco responsable et de ne pas jeter de papiers, d'emballage ou tout autre détritrus dans la nature.





Ils nous suivent, merci à eux....

-Annotations-

-Annotations-

**TU N'ARRÊTES PAS DE
FAIRE DU VELO
QUAND TU VIEILLIS**



**TU VIEILLIS
QUAND TU ARRÊTES DE
FAIRE DU VELO**

-IPNS, merci de ne pas jeter sur la voie publique-